



La moitié des patients en réadaptation de la clinique haut-valaisanne est francophone. CHRISTIAN HOFMANN

INAUGURATION 15 millions ont été investis dans des travaux pour accueillir la clientèle suisse, mais aussi russe et chinoise.

Fraîchement rénovée, la Leukerbad Clinic rebondit

GILLES BERREAU

Après des travaux de grande ampleur, la clinique de Loèche-les-Bains inaugurerait jeudi ses nouveaux espaces spa, ses trente chambres et suites rénovées et ses 80 lits. Rachetée en 2009 par le groupe liechtensteinois Whirlwind, après le refus du Grand Conseil d'intégrer l'établissement au Réseau santé Valais, la clinique de réadaptation haut-valaisanne offre toujours la prise en charge des patients opérés notamment du dos, du genou, ainsi que les patients souffrant de rhumatisme chronique.

Mais, outre la réadaptation musculo-squelettique, prise en charge par les assurances maladie et le canton, la clinique haut-valaisanne a annoncé jeudi qu'elle vise désormais aussi une nouvelle clientèle suisse et étrangère avec de la médecine préventive et du bien-être.

L'offre de ces prestations payantes propose notamment de la détoxification, de l'anti-âge, un jeûne thérapeutique ou encore la gestion du stress et la prévention du burn-out. Par contre, la clinique a abandonné depuis 2013 son volet neurologique.

Dans l'assurance de base

La Leukerbad Clinic est un hôpital inscrit dans la planification des cantons du Valais et de Berne, pour la réadaptation, avec un mandat de 20 lits pour le premier canton et de 10 lits pour le second. Ces deux cantons payent 55% du montant des sé-



Certaines chambres privées n'ont rien à envier à celles d'un hôtel de villégiature. CHRISTIAN HOFMANN

jours stationnaires des patients. Les 45% restants étant à la charge de l'assurance maladie.

Concurrente de la clinique SUVA de Sion, la Leukerbad Clinic reçoit des patients en réadaptation de toute la Suisse dont la moitié sont francophones. Car l'éloignement du Valais romand et de la Suisse romande n'est pas un handicap insurmontable, l'établissement offrant le transport.

«Nos patients ont droit au minimum à une demi-douzaine de thérapies par jour, y compris le week-end, ce qui permet d'obtenir de très bons résultats après seulement quelques semaines», affirme le directeur général Pascal Cosse.

Chinois et Russes

Non contente de continuer d'accueillir des patients en semi-

privé venant de toute la Suisse, la clinique de Loèche-les-Bains a cherché de nouveaux débouchés. Pour amortir les 30 millions de francs investis dans l'établissement, Whirlwind veut élargir son horizon. «Nous avons investi massivement dans cet instrument qui pourra aussi attirer des patients de l'étranger», a indiqué jeudi Guillaume Grand, président du conseil d'administration.

Pour séduire la clientèle étrangère qui représente actuellement 5% des patients et qui est recherchée jusque dans les pays arabes, en Russie et en Chine, la clinique dispose, outre ses chambres simples et doubles, de suites et d'un second restaurant gastronomique. Ajoutez à cela le cadre de la station thermale et

EN CHIFFRES

18 000 m² de superficie et quatre bâtiments

2000 m² de spa avec deux piscines d'eau thermale, sauna, hammam, salles de massages et de thérapies, fitness

125 collaborateurs

845 patients ambulatoires et 523 patients stationnaires en 2014

2016 doublement espéré du nombre de patients stationnaires

c'est une véritable offre touristique qui vient s'ajouter au volet médical.

Jeudi à Loèche-les-Bains, Esther Waeber-Kalbermatten, ministre valaisanne de la Santé, a estimé qu'«avec le virage qu'elle a pris avec la médecine préventive et l'antivieillesse, cette clinique rayonnera en dehors de nos frontières.»

GALERIE PHOTOS



Retrouvez notre galerie sur notre app journal.



Jean-Marie Meilland et Olivier Cottagnoud ont alerté la presse hier. Ils dénoncent des situations où la Poste a tenté de cesser la distribution dans des zones isolées. LE NOUVELLISTE

DISTRIBUTION

Ils veulent une poste intercantonale

Le Syndicat autonome des postiers (SAP) et la Gauche valaisanne alternative (GVA) proposent ni plus ni moins que la création d'une poste intercantonale, parce que «la Poste suisse ne veut plus remplir son mandat».

Distribution dans les zones isolées

Olivier Cottagnoud, président du SAP, un syndicat qui compte 600 membres, et Jean-Marie Meilland (GVA) ont surtout convoqué la presse jeudi après-midi pour dénoncer «la fin de la distribution postale dans les zones isolées». Ils estiment qu'une dizaine d'habitats valaisannes ne sont plus desservies.

Les deux hommes ont présenté l'expérience vécue par un habitant du village ayentôt de Fortunau, Frédéric Sanchez, «coupable» d'habiter à 700 m de l'intersection d'une route principale à Ayent. La Poste lui a proposé trois choix: recevoir son courrier dans une batterie de boîtes aux lettres, prendre une case postale ou déplacer sa boîte à l'intersection. L'homme a fait recours contre la Poste et cette dernière a retiré sa demande. «Il faut résister, la Poste n'aime pas la mauvaise pub», résume Olivier Cottagnoud.

Appel aux candidats

La Poste respecte la loi, indique Olivier Cottagnoud, puisque le

Parlement fédéral, et «tous les parlementaires valaisans», a accepté la nouvelle loi sur la Poste qui permet une telle situation. Il demande donc que «les candidats valaisans aux élections fédérales s'engagent par écrit à demander, en cas d'élection, à modifier la loi sur la Poste», pour que cette dernière continue de desservir tout le territoire, même les endroits isolés et sans passer par des agences postales établies dans des magasins de village.

Les autorités minimisent

Interpellée sur cette question, la conseillère fédérale Doris Leuthard a minimisé le problème. Elle a répondu que «sur 1,7 million d'habitats occupés à l'année, 897 ne bénéficient pas de la distribution régulière, soit 0,05%». Elle insiste sur le fait que la Poste doit proposer d'autres solutions aux personnes concernées.

Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina a été interpellé par Olivier Cottagnoud. Il indique que l'importance du service public est régulièrement évoquée lors des rencontres entre le Conseil d'Etat et la Poste.

De son côté, Bernhard Bürki, porte-parole de la Poste, nie qu'il y ait une planification de l'abandon de la distribution dans les zones isolées. Selon lui, seuls des «cas extrêmes» sont concernés.

JEAN-YVES GABBUD

PUBLICITÉ

CAVE DE L'ANNÉE 2014

Moments de plaisir à la Guérite Brûlefer avec la Cave suisse de l'année !

BONVIN
LES DOMAINES 1858
www.bonvin1858.ch